

Durée

1 jour
(7h)

Date(s)

31 janvier
2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

240 € HT
288 € TTC

Public visé :

- Chefs d'exploitation en caves particulières
- Responsables commerciaux de caves particulières
- Négoces et caves coopératives

Objectif :

- Définir les critères de sélection des agents adaptés à vos objectifs, et les moyens de tirer le meilleur parti de leur travail et d'assurer le meilleur retour sur votre investissement



Programme :

1. Comprendre le fonctionnement des agents commerciaux pour en tirer le meilleur parti

- Agent : Définition, recrutement, modalités pratiques, avantages/inconvénients
- Animer un réseau d'agents : fonctions et missions

2. Mise en pratique et sketches de vente permettant de se mettre « dans la peau » d'un agent commercial

- Scénario de vente adapté en fonction des besoins des participants.

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporama – Jeux de rôles

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 16 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Marion Barral

Formatrice

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.